

VEZELAY

18 au 22 juillet 2016

Marche & Prière



Été 2016

Marche / prière

Accompagné par le Père Mathieu Devred

autour de la colline de Vézelay, à travers vignes et prairies,
et de la Basilique de Ste Madeleine, chef d'œuvre de l'art roman,
et participation aux offices monastiques.

« Avec Marie-Madeleine entrons dans
la lumière de la miséricorde »

Base de 25 personnes.
Date limite
d'inscription : mi mai

- Marche quotidienne de 12 à 20 km. Difficulté moyenne
- Hébergement à l'hôtel à Vézelay (pique-nique pour les journées de marche)

AU PROGRAMME :

- Lundi 18 : Départ en car de Beauvais (8 h) et Clermont (8 h30) (Apporter son pique nique)
Arrivée dans l'après midi.
Petite randonnée autour de Vézelay et messe à la Basilique
- Mardi 19 : Marche en matinée, puis visite de la Basilique
et témoignage d'un moine (ou moniale) de la Fraternité Monastique de Jérusalem
- Mercredi 20 : Marche toute la journée avec messe/prière
- Jeudi 21 : Marche toute la journée avec messe/prière
- Vendredi 22 : Marche avec le diocèse d'Auxerre pour la fête de Ste Marie Madeleine,
puis messe avec l'ensemble du diocèse et pique nique.
Départ à 14h de Vézelay, pour retour à 19h30 (Clermont) et 20h (Beauvais)

TARIF : 470 € pension complète en chambre double. Suppl chambre individuelle : 72 €

- Ce prix comprend : Le transport, l'hébergement (en chambre double), la pension complète, les entrées et visites mentionnées, l'assurance (responsabilité civile, rapatriement)
- Ce prix ne comprend pas : les consommations et achats personnels.

Règlement : Il s'effectue par un acompte de 170 € / personne (242 € si choix de chambre individuelle) à l'inscription et le solde joint en un ou plusieurs chèques (possibilité d'échelonner votre règlement en notant le mois d'encaissement souhaité au dos). Tout règlement doit être effectué au plus tard un mois avant départ. (En cas de problèmes particuliers, ne pas hésiter à nous contacter). Chèques à l'ordre de « ADB – Pèlerinages ».

Réunion d'information : Elle permet de se rencontrer et d'organiser les célébrations, de répondre à vos questions... La date n'a pas encore été arrêtée.